

ACCES A KAZ KAYOU:

Si sortie aéroport Pôle Caraïbe, prenez la direction "BASSE TERRE"

Vous vous retrouvez sur une pénétrante et vous allez passer, d'abord sur un pont levant et ensuite passer 2 ronds point. Au 2eme rond point a droite toujours Basse Terre.

Vous entrez sur une 3 voies, et vous allez jusqu' au panneau indiquant

"Route de la traversée" sur la droite à environ 6 km. Il y a d'abord la direction du centre commerciale Carrefour sur la droite, puis la direction de Ste Rose. Prendre la courbe sur la gauche Continuez 4 km environ, sur la droite, prenez la direction de " la route de la traversée". Direction "POINTE NOIRE" " BOUILLANTE" vous êtes sur la route dite de "VERSAILLES". Suivez la direction POINTE NOIRE- BOUILLANTE Petit carrefour au bout de celle-ci, un stop. Un coup a gauche et après à droite, vous êtes sur la "route de la traversée". (De toutes les façons tout est bien indiqué).

Arrivé a la sortie de celle-ci, vous vous trouvez a MAHAULT.

Prenez alors la route sur votre gauche, direction "BOUILLANTE".

Il faut passer la plage de "MALENDURE", puis continuer jusqu'au Supermarché "CARREFOUR MARKET" à droite, et station essence "VITO" à gauche, ainsi que le supermarché LEADER PRICE qui se trouve juste après le pont de la rivière "LOSTEAU".

Vous êtes a "PIGEON", vous continuez votre route jusqu'à la gendarmerie qui se trouve dans la montée de Loquet sur la droite, à ce moment continuez a monter encore 500m et prenez la route sur la gauche (a cet endroit une pancarte indique les bungalows KAZ KAYOU) il y a un transformateur électrique au coin de la rue, ainsi qu'un panneau indicateur "Kaz Kayou" continuez a monter sur 500m et vous découvrez les bungalows nichés dans un cocon de verdure et de fleurs derrière un muret de couleur rouge. (le soir, 3 boules d'éclairage sont allumées, jusque 22h30).

Vous vous trouvez, alors, devant un portail blanc

Vous êtes arrivés.

FACILE !!!

Bien qu'équipé de caméra de surveillance, votre présence peut passer inaperçue, une sonnette est à votre disposition sur le poteau de droite, à l'extérieur, afin d'annoncer votre arrivée.

Surtout, si vous arrivez de nuit.

Les locataires "déjà sur l'île", pourront jouir de leur location à partir de 16h30.

Ceci pour des questions pratiques de remise en état des locaux :

Les locataires précédents quittant les lieux à 10 heures.

En cas d'hésitation: 05 90 26 77 82 ou 06 90 74 03 30

LA CAUTION : Sur place, **une caution de 300** Euros par bungalow, vous sera demandée, à régler par chèque (200) et espèces (100) à votre arrivée, et sera conservée dans votre dossier jusqu'à votre départ. Elle garantira le matériel en général de l'habitation louée ainsi que la restitution du bungalow dans un état correct : Vaisselle lavée soigneusement, essuyée et rangée, les sols balayés, poubelles vidées. Inventaire confirmé et vérifié.